

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 16 janvier 2007

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Madame Françoise TENENBAUM

Membres présents : (9) Mme TENENBAUM, Mme DESOCHE, Mme FLAMENT, M. GARRIGUES,
Mme MAILLOT, M. PERRON, Mme REVEL, Mme ROLLIN, Mme WILLIAMS,

Membre(s) absent(s) représenté(s) : (2) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M.
BARRON (représenté par Mme REVEL),

Membre(s) absent(s) excusé(s) : (2) M. GOBILLOT, Mme LE GRAND,

Membre(s) absent(s) : (2) Mme BERNARD, Mme TOLLOT,

Date de convocation : 10 Janvier 2007

Délibération n° : 5-2007

Objet : Aides facultatives - Compte-rendu – décembre 2006
Secteur Social Général

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon attribue tous les mois des secours, au titre de ses attributions facultatives, qui font l'objet, pour la majeure partie d'entre eux, d'un passage devant la Commission Hebdomadaire d'Attribution (CHA).

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il doit en être rendu compte régulièrement aux administrateurs de l'établissement.

Le montant des secours attribués par le Service Social Général s'élève :

- pour le mois de décembre 2006 : 40 960,03 €

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
DIS : 1
DAGL : 1
Receveur Municipal : 1

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

23 JAN. 2007



Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM

PUBLIÉ LE 17 JAN. 2007